

Séance du 17 Décembre 1932.

S'an mil neuf cent trente-deux et le dix-sept Décembre, à vingt-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bouché premier-adjoint.

Taient présents: M. M. Marrot, Birabent, Larrien, Dasque, Dorbessau, Mondoumet, Beyret, Blanchard, Suberbelle, Ladère, Rouquairol.

Étaient absents: M. le Maire,

Absents: M. M. Azum, Claverie, Dor, Coumet, Eychenne, Marponié.

M. Bouché ouvre la séance et donne la parole à l'architecte de la Ville, M. Ferry, qui est chargé de présenter au Conseil le projet complet de l'agrandissement de l'Ecole.

Le projet, dressé en quatre parties principales, comprend:

1 ^o Habitations et logements	84 000.-
2 ^o Préau et classes	66 000.-
3 ^o tout à l'égout	11 000.-
4 ^o Diverses réparations urgentes	5 000.-
Total	166 000.-

Comme le fait remarquer, avec juste raison, M. le Président, ce plan est très complet. Le préau, à lui seul, paraît entrer dans le total ci-dessus pour une somme

Projet d'agrandissement
de l'Ecole

vraiment exagérée sur les services qui il est apprêté à rendre de l'avis même du M. le Directeur de l'Ecole.

Le Conseil estime que il serait utile que M. Terry revoie M. l'Inspecteur d'Académie pour lui en référer et lui demander de supprimer le préam qui ne paraît pas indispensable.

M. Terry accepte de revoir M. l'Inspecteur dans le courant de la semaine.

Si ce dernier accepte la proposition très sage que lui adresse le Conseil, c'est seulement une somme de 12 000 francs qu'il faudra prévoir pour la totalité des travaux d'agrandissement de l'Ecole.

Travaux à effectuer à l'abattoir

Une longue discussion entre tous les Conseillers et l'architecte s'engage ensuite au sujet des travaux à effectuer à l'abattoir concernant le projet d'installation mécanique envoyé par la Maison Eddelmann.

M. Terry en indique au Conseil les avantages et les inconvénients. Devant cet état de choses, le Conseil se voit à sa décision et demande à la Commission des Travaux de convoquer tous les bouchers et charcutiers de la Ville sans exception pour prendre leur avis.

Une nouvelle réunion du Conseil municipal aura lieu le plus tôt possible, au cours de laquelle seront prises des décisions définitives.

M^e le Président expose au Conseil qu'il convient de payer au Département :

les cylindrages à traction mécanique de la chaussée des chemins vicinants ordinaires effectués en 1932

s'élevant à la somme de cinq cent vingt-cinq francs

Le Conseil municipal, reconnaissant l'exactitude des faits exposés par M. le Maire, vote la somme de 525 francs nécessaire pour le paiement des dits travaux et autorise M. le Maire à effectuer le versement de ladite somme à la Caisse de M. le Trésorier Payeur Général.

M. le Président expose ensuite au Conseil que les crédits précisés au Budget pour les salaires des Cordonniers municipaux ainsi que ceux pour indemnités et assurances des Sapeurs-Pompiers sont-ils peu insuffisants pour régler les intérêts.

Pour faire face à ces dépenses, il demande l'ouverture de crédits supplémentaires :

42 francs à l'art. 86 - Salaire des cordonniers de la voirie urbaine.

Travaux de cylindrage des chemins vicinants

Crédit pour salaires des Cordonniers et assurances des Sapeurs-Pompiers

150 francs à l'article 26 Budget additionnel. - Indemnités et
Assurances des Sapeurs-Pompiers.

Le Conseil Municipal estimant que ces crédits sont nécessaires, approuve les renseignements donnés par M. le Président, vote ces crédits supplémentaires à fin d'autorité Supérieure de vouloir bien en autoriser l'ouverture sur les fonds libres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A cluster of handwritten signatures in black ink, likely from a municipal council meeting. The signatures are somewhat cursive and overlapping. Some names are partially legible:

- Y. Léon (top left)
- A. Pouyairet (top center)
- J. L. (top right)
- S. Radin (middle center)
- A. Gobertelle (middle right)
- C. Bonhomme (bottom left)
- P. Aspey (bottom left)
- J. Brialmont (bottom left)
- J. J. (bottom center)
- P. Baudet (bottom right)
- P. Léon (bottom right)